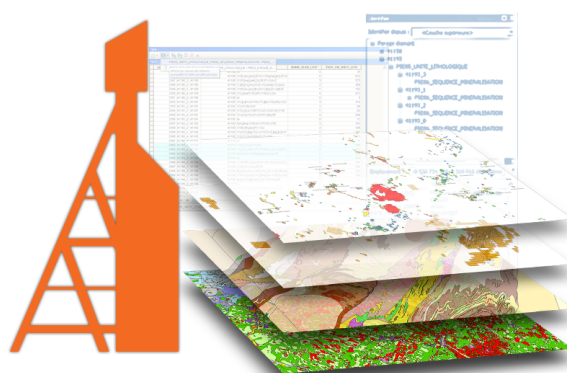




Mining rights on demand

Data model and domain value

Version 1.0
June 6, 2018



Direction de l'information géologique du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Contact: service.mines.gouv.qc.ca

CONDITIONS D'UTILISATION

TITRES MINIERS

- 1 - Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) n'est pas en mesure de garantir l'intégrité, la précision, la date de mise à jour ou l'exactitude de l'information diffusée via le SIGÉOM à la carte. L'information diffusée doit subir plusieurs traitements informatiques avant de vous être transmise. Ces traitements peuvent compromettre l'intégrité et l'exactitude de l'information.
- 2 - Le MERN ne peut garantir l'accès à toute l'information contenue dans ses systèmes ou dans le registre public des droits miniers, réels et immobiliers.
- 3 - La localisation des titres dans l'environnement SIGÉOM à la carte n'est fournie qu'à titre indicatif et n'a aucune prétention d'exactitude ni de valeur légale. Un utilisateur qui désire vérifier l'état de ses titres dans les bases de données du MERN a la responsabilité de consulter GESTIM. S'il constate une erreur, il doit en informer le Ministère. Le MERN effectuera toutes les vérifications et validations nécessaires pour apporter les corrections requises dans les plus brefs délais.
- 4 - Le MERN ne peut être tenu responsable par vous ou un tiers pour les pertes ou les préjudices pouvant résulter des décisions prises, de l'interprétation de l'information présentée ou de l'action ou de l'inaction de votre part ou d'un tiers à la suite de l'utilisation du système SIGÉOM à la carte.
- 5 - Le MERN n'est pas en mesure de garantir un service sans interruption en raison de la possibilité de problèmes inhérents aux technologies de l'information incluant, mais non limités à, des pannes de courant, des arrêts à des fins d'entretien ou des bris des systèmes informatiques ou de communication.
- 6 - Il n'y a pas de désignation sur carte dans l'environnement SIGÉOM à la carte. Ces demandes doivent être effectuées dans l'environnement GESTIM.
- 7 - Malgré les efforts du MERN pour produire des cartes complètes et sans erreur, toute information géographique est limitée par l'échelle, la résolution, la date de mise à jour du système et l'interprétation des sources originales de l'information. Par conséquent, les coordonnées diffusées par SIGÉOM à la carte ne sont affichées qu'à titre indicatif et ne représentent pas nécessairement la position exacte de l'entité (point, ligne ou polygone).
- 8 - Le MERN se réserve le droit de modifier ces conditions d'utilisation sans préavis.

Data model - Mining rights on demand

Permet d'obtenir de l'information (partielle) à partir de la base de données de la DDM sur les titres miniers en demande.

